

LIMOGES MÉTROPOLE
ARRÊTÉ
Le Président de Limoges Métropole
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 3231-1 et L. 3231-30
Vu la délibération n°13 du 9 avril 2026 portant délégation d'attributions du conseil communautaire au Président,
CONSIDÉRANT que le Président peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur général des services de que cette délégation peut être étendue aux attributions confiées par l'arrêté précité au Président,
CONSIDÉRANT que M. Sylvain ROQUES assure les fonctions de Directeur général des services à Limoges Métropole depuis le 29 décembre 2025.

ARRÊTÉ
ARTICLE 1er - Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 3231-3 du Code général des collectivités territoriales, à M. Sylvain ROQUES, Directeur général des services, pour la signature de tout document, à l'exception de ceux relatifs à l'élection, aux élections municipales et aux mandats d'investiture, normal.

ARTICLE 2 - Le présent arrêté prend effet à compter du 9 avril 2026 jusqu'à ce qu'il soit renouvelé ou révoqué par le conseil communautaire.


ARTICLE 3 - Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté lequel sera publié sur le site internet de Limoges Métropole.

Fait à Limoges, au siège de Limoges Métropole
le 9 avril 2026
Signé électroniquement le 09/04/2026
Publié le 09 avril 2026
M. Sylvain ROQUES
Cet arrêté fera également l'objet d'une notification après de l'admission.
Le présent arrêté peut être l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de la publication des formalités de publicité.
Niveau de sécurité : information
Document communiqué en vertu de l'article 10 de la loi n° 2019-1222 du 12 décembre 2019 relative à la transparence, à l'accès à l'information et à la participation du citoyen.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Sylvain ROQUES, Directeur Général des Services de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 9 Avril 2026

 **28067.pdf**
(.pdf, 156,7 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**